

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE STE-NATHALENE DU 03 SEPTEMBRE 2015 A 21H

Présidé par Jean-Michel PERUSIN, Maire.

Présents : Jean-Michel PERUSIN, Jean-François MARTINET - Brigitte AUDOUARD - Frédéric TACHE - Chantal DESPLAT - Bertrand ROUQUIE - Monique DUBOST - Alexandre COUDERC - Guy FIGAROLI - Catherine COMBROUX - Nathalie CHAPOULIE - Serge KOLESNIKOFF.

Excusés : Francis PAPONIE - Dominique CHEYROU - Aurélie MERCIER.

Secrétaire de séance : Alexandre COUDERC.

o o o o o o

DOSSIER DE PRESENTATION CLSH

F. TACHE indique qu'en vue de la réunion du 07/09/15 à 18H en présence des Maires ou représentants des mairies de PRATS-DE-CARLUX, PROISSANS et ST-VINCENT-LE-PALUEL, un dossier de présentation a été établi comprenant :

- Le projet éducatif du CLSH de septembre 2015 à septembre 2016,
- Le projet pédagogique accueil extrascolaire,
- Le projet pédagogique accueil périscolaire,
- Les budgets prévisionnels pour les années 2015 et 2016,
- Les emplois du temps du personnel.

Il est à noter qu'à compter de septembre 2015, la gratuité du CLSH (hors cantine) concernant les enfants du personnel communal ne sera plus appliquée. Le personnel devra s'acquitter du paiement de 50 % des tarifs du CLSH.

Par ailleurs, Mr TACHE présente la nouvelle plaquette de présentation du CLSH (nouveau logo, nouvelle dénomination « ENEA LOISIRS »...) pour la rentrée à venir.

POINT SUR LA REFECTION DES ROUTES

Le Maire indique que la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir va prendre en charge la réfection de 2 routes :

- Tronçon depuis le bourg direction Proissans
- VC de la Brunie n° 102 et VC n° 302.

Par ailleurs, il est convenu avec la CCSPN de chiffrer les travaux d'emplacements des poubelles (Mme Saulière).

MONUMENT AUX MORTS

Le Maire rappelle au conseil le projet de déplacer le Monument aux Morts dangereusement situé au carrefour de la RD 47, et de le restaurer ainsi que la plaque. Il propose également la création d'une nouvelle plaque « Algérie - Tunisie - Maroc ».

Les responsables associatifs du monde combattant de la commune, la FNACA et la CATM, ont été consultés. Par ailleurs, des élues ont effectué depuis de nombreux mois un travail de mémoire afin de mettre à jour les noms apposés sur le Monument aux Morts.

Le Maire indique que plusieurs devis ont été réceptionnés concernant sa réfection :

- SARL BATI CAP : déplacement du monument : 3 260 € (exonéré de TVA)
- SARL BATI CAP : construction d'une allée en béton désactivé et réparation sur la croix : 5 047,20 € TTC
- MR LAMAZE marbrier : restauration de la plaque existante et création d'une nouvelle plaque « Algérie - Tunisie - Maroc » : 1 298,80 € (sans la TVA).

L'emplacement du Monument aux Morts étant défini (à côté de l'église), le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve ces décisions et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Ministère de la Défense par l'intermédiaire de l'ONAC pour la somme maximum de 1 600 €, ainsi qu'auprès de la Délégation départementale du Souvenir Français à Périgueux.

Par ailleurs, cette opération de déplacement et de restauration a été prise en compte au titre de l'avenant n° 4 du Contrat d'Objectifs du canton de SARLAT dans le financement octroyé pour l'opération « Aménagement du bourg »

La date prévue pour l'achèvement de cette opération serait début novembre 2015, avant la date d'inauguration prévue le 08 novembre 2015.

DEFI DE LA SALAMANDRE

Une journée sportive et culturelle a lieu le 13 septembre à STE-NATHALENE à partir de 08H30 en partenariat avec l'O.T. de SARLAT (course d'orientation, tir à l'arc, énigmes, randonnée d'orientation...) dans le cadre de « Randonnées en fête ».

Une réunion a été fixée avec les associations et les bénévoles le 03/09/15 à 18H30.

De son côté, l'association ENEART envisage cette même journée une exposition (photo ou historique sur le petit patrimoine bâti de la commune).

DELIBERATIONS PRISES

- Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour 2015 ;
- Prise de compétence « délivrance des autorisations d'urbanisme » à compter du 03/09/2015 (l'ancienne délibération n'ayant pas été retrouvée) ;
- Approbation du rapport d'activités 2014 de la CCSPN ;
- Approbation de la création d'un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) communautaire.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire soumet au conseil plusieurs devis de notre informaticien concernant la remise à jour de l'ordinateur du cadastre, le changement de configuration de l'ordinateur principal (ce dernier étant obsolète et ne permettant plus d'effectuer certains travaux nécessaires au secrétariat de mairie) et la récupération et mise en place d'un PC à l'étage à la disposition des élus pour le Petit Nadalénois. Il est convenu de modifier légèrement un devis pour demander une configuration plus puissante pour l'ordinateur principal.
- Le Maire soumet au Conseil le compte rendu de notre informaticien suite au passage d'un technicien Orange au CLSH ; il y a lieu de réaménager la configuration téléphonique.
- Un téléphone portable a été commandé pour le CLSH qui en attend le numéro afin de l'inclure dans sa nouvelle plaquette de présentation.
- Le Maire évoque un problème concernant une locataire des logements communaux : une lettre de mise en demeure signée par l'ensemble du conseil va lui être adressée.

La séance est levée à 23H30.